

Le Lien Triganois

I N F O R M A T I O N S & C O M M U N I C A T I O N S

DANS CE NUMÉRO :

EDITO	1
SENTIER D'INTERPRÉ- TATION	2
RSA	4
PASSEPORTS	6
BIOMÉTRIQUE	
ECONOMIE D'ÉNERGIE	8
THÉÂTRE	10
ST ROCH	12
COURRIER DES LEC- TEURS	14
INFOS PRATIQUES	15

EDITO

La grande migration estivale est proche. Toutes les maisons se rouvrent progressivement. Les vieux platanes se préparent à entendre les bavardages et galéjades du nouvel été, nobles témoins des grandes et chères retrouvailles annuelles, mais aussi des nouvelles rencontres, des nouveaux amoureux de notre beau village que nous partageons si volontiers.

Fête, théâtre et culture seront à l'honneur, vous pourrez découvrir les programmes dans ce lien.

Toute l'équipe du CCAS se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été.

Laurence SOLER

AGENDA

26 juin

Inauguration du sentier d'interprétation

28 juin

Apéritif musical

10 juillet

Théâtre place Giraud
L'assemblée des femmes

17 juillet

Théâtre La Sagne
Chronique des jours entiers
et des nuits entières

24 juillet

Théâtre La Sagne
Les chaises

30 juillet

Théâtre La Sagne
L'illusion comique

7 août

Théâtre La Sagne
La tempête

14 août

Fête du Terroir

14-15-16 et 17 août

Fête de la St Roch

LE LIEN TRIGANCOIS

CCAS
Mairie de Trigance
Place St Michel
83840 TRIGANCE

Téléphone : 04 94 76 91 01
Télécopie : 04 94 76 92 44
Messagerie :
mairie.de.trigance@mcom.fr



LE SENTIER D'INTERPRÉTATION DE TRIGANCE

L'interprétation

C'est l'art de faire comprendre à des visiteurs, sur un site, la signification et la valeur d'un patrimoine ; elle révèle ce que les lieux peuvent nous raconter, et la relation qu'ils ont eu, ont ou auront avec les hommes.



**Observation et reconnaissance
des végétaux de la colline.**



Parmi les stratégies de communication mises en œuvre pour faire connaître le patrimoine, l'interprétation se distingue entre autre par le fait qu'elle se fait sur place, sur site, et qu'elle est donc indissociable de l'esprit d'un lieu donné.

Elle se démarque d'autres outils pédagogiques

par le fait qu'elle s'adresse au « grand public »...

Mais elle se distingue également d'un produit purement touristique par le fait qu'elle possède une finalité pédagogique et de gestion du patrimoine concerné : le but reste malgré tout d'éduquer le public et de transmettre un message lié aux enjeux de ce patrimoine sous forme souvent d'une véritable prise de conscience, le visiteur n'est alors pas simplement consommateur d'un produit, mais devient un acteur de la gestion du patrimoine.



Utiliser les ressources de l'environnement pour créer, aménager, interpréter... Suite au travail sur la géologie et les utilisations de la pierre par l'homme, les élèves « aménagent » un coin de nature.

Pour réunir ces différents objectifs, l'interprétation propose un traitement inventif et créatif des informations à communiquer, afin de les rendre accessibles et attrayantes pour le public : rêve, émotion, imaginaire, création artistique, approches ludiques, sont autant de façons de captiver le visiteur pour lui révéler la valeur cachée d'un patrimoine, perçue autrement par les seuls spécialistes et scientifiques.

Elle privilégie également la « médiation humaine » et artistique (conte, spectacle, arts plastiques) ainsi que l'implication des acteurs locaux dans le projet, pour une approche vivante du patrimoine enrichie d'un vécu et d'une sensibilité.

LE SENTIER D'INTERPRÉTATION DE TRIGANCE

La réussite de l'interprétation réside dans ce mélange subtil et complexe entre découverte, approche sensible et informations.

L'objectif est atteint si l'on a su révéler un sens et une spécificité du site concerné, stimuler la curiosité du visiteur, le faire réfléchir et peut-être modifier son regard, sa perception.

(Source : CAIRN Interprétation)

La commune de Trigance envisage la création d'un sentier d'interprétation sur un site du village jusqu'alors à l'abandon. L'objectif étant de réhabiliter ce lieu afin de permettre à tous (habitants, visiteurs) de circuler dans un espace conçu dans le respect des aménagements encore existants (restanques), de la flore et de la faune locales tout en apportant des informations, des pistes d'observation et de réflexion amenant progressivement les visiteurs à porter un regard nouveau et éclairé sur l'environnement.

Pour cela, des travaux d'aménagement du site sont prévus : accès aisé à partir des axes de circulation du village, restauration et création de restanques, construction de calades, par des professionnels, mais aussi grâce à l'implication de la population locale par la participation à des stages sur le thème de la pierre sèche avec initiation et perfectionnement à la construction de murets et de calades en direction des adultes et des enfants. (partenariat avec le PNR Verdon)

D'autre part, l'école a été sollicitée pour participer à la création de ce sentier au travers de la conception de modules axés sur différentes thématiques, ces modules étant l'aboutissement de travaux de recherches et d'interprétations réalisés par les élèves dans le cadre de leurs apprentissages et dans les domaines tels que :

- étude de l'habitat et de son évolution,
- botanique, végétation en zone sèche et végétation de la ripisylve,
- lecture de paysages et de leur évolution

du point de vue de la végétation, de la géologie, des aménagements humains,

- sensibilisation à l'aménagement des aires de pâture et de culture, restanques, à l'aménagement des aires de circulation, calades...

L'école travaille en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Verdon. Différentes interventions sont prévues afin de permettre aux élèves d'approfondir leurs connaissances dans les axes de travail programmés et d'en faire une interprétation qui sera déclinée sous forme de modules intégrés au sentier de manière didactique, littéraire et artistique.

Sylvie LAMANDE

**Inauguration du sentier
d'interprétation**

**prévue le 26 juin 2009
à 17h30.**



**Travailler ensemble et
réaliser une calade.**

**Premier essai dans la
cour de l'école.**

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

Le revenu de solidarité active (rSa) entre en vigueur le 1^{er} juin 2009 en France métropolitaine.(Source site <http://www.rsa.gouv.fr/>)

Il est versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités. Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus du travail. Il peut être soumis à l'obligation d'entreprendre des actions favorisant une meilleure insertion professionnelle et sociale. L'état et les départements s'associent pour mettre en place cette nouvelle prestation, dont le premier versement interviendra le 6 juillet 2009. Le rSa est versé par les Caisses d'allocations familiales ou les Caisses de mutualité sociale agricole. Il concerne plus de 3 millions de ménages.

Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.



- **A compléter les revenus du travail pour ceux qui en ont besoin.** Si votre salaire est limité, le rSa peut, sous certaines conditions de ressources et selon votre situation familiale, améliorer votre quotidien, et cela même si vous ne bénéficiez actuellement d'aucune prestation.
- **A encourager l'activité professionnelle.** Quand vous retrouvez un travail, le rSa vous assure un complément de revenus qui vous permet de gagner plus que vos seules prestations.
- **A lutter contre l'exclusion.** Avec le rSa, un interlocuteur unique suit l'ensemble de votre dossier, vous accompagne dans votre recherche d'emploi et vous informe sur les aides qui peuvent faciliter votre reprise d'activité.
- **À simplifier les minima sociaux.** Au lieu de recevoir plusieurs aides séparées (allocation de parent isolé ou RMI ou intéressement proportionnel et forfaitaire à la reprise d'activité) et qui ont des règles complexes, vous recevez une seule et même aide qui intègre plusieurs prestations sociales et demeure stable si votre situation ne change pas.

Qu'est-ce que ça change pour vous ?**Travailleurs à temps plein****Michel, 42 ans, est cariste à temps plein dans un entrepôt.**

Payé au Smic, il vit avec Brigitte, sa femme, qui garde leurs deux enfants à la maison. À quatre sur le salaire de Michel, ce n'est pas facile. Grâce au rSa, il bénéficie d'un complément de revenus de 301 euros par mois. Compte tenu de l'ajustement de la prime pour l'emploi, cela correspond à un gain mensuel de 212 euros.

Allocataires du RMI en activité**Amina, 55 ans, est auxiliaire de vie auprès de personnes âgées depuis cinq ans. Elle touche le RMI et travaille trois demi-journées par semaine.**

Jusqu'à présent, tout ce que gagnait Amina en travaillant était déduit de son RMI. Comme elle vit seule, elle avait 400 euros par mois. Grâce au rSa, l'aide qu'elle reçoit s'ajoute désormais au salaire qu'elle gagne. Elle vit maintenant avec 240 euros de plus chaque mois. Elle bénéficiera aussi de l'appui d'un conseiller personnel de Pôle emploi pour trouver des heures de travail supplémentaires.

Travailleurs à temps partiel**Mila, 32 ans, travaille comme caissière**

Mila gagne 800 euros par mois et touche 87 euros d'allocation de soutien familial pour sa fille de deux ans, qu'elle élève seule. Elle perçoit désormais le rSa et bénéficie d'un complément de revenus supplémentaire de 278 euros par mois. Compte tenu de l'ajustement de la prime pour l'emploi, cela correspond à un gain mensuel d'environ 200 euros.

Allocataires du RMI sans emploi**Philippe, 35 ans, est au RMI depuis quinze mois. Il habite en zone rurale et il n'a pas le permis de conduire.**

Philippe touche le rSa pour un montant équivalent à celui qu'il percevait au RMI. Il est, par ailleurs, en contact régulier avec son conseiller personnel de Pôle emploi, qui le guide dans ses démarches pour retrouver un travail. Grâce à lui, Philippe a, notamment, bénéficié d'une aide pour passer le permis. Un pas important sur le chemin du retour à l'emploi.

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE

Comment ça marche ?

Qui pourra en bénéficier ?

Les personnes :

- de plus de 25 ans (ou celles de moins de 25 ans ayant un enfant né ou à naître) ;
- exerçant ou reprenant une activité professionnelle, qui peuvent ainsi cumuler revenus du travail et revenus issus de la solidarité ;
- sans activité, notamment les bénéficiaires actuels du RMI (revenu minimum d'insertion) ou de l'API (allocation de parent isolé). Le rSa décroît progressivement à mesure que les revenus du travail augmentent.

Le site Internet :

<http://www.rsa.gouv.fr/>

 Le RSA à Trigance

Les dossiers de demande RSA peuvent s'effectuer auprès de la secrétaire de mairie (cf. Infos pratique pour les horaires d'accueil)

Pour faire vos démarches : 83 - Var

MSA du Var

143 rue Jean Aicard
83013 Draguignan Cedex
Tel : 04 94 60 39 31
Fax : 04 94 68 47 58
<http://www.msa83.fr>

Conseil Général du Var

Hôtel du département
390, avenue des Lices
83076 Toulon
Tel : 04 94 18 60 60
<http://www.var.fr>

CAF du Var

La Rode
38 rue Emile Ollivier
83083 Toulon Cedex
Tel : 08 20 25 83 10
<http://www.caf.fr/wps/portal/votrecaf/831>

Pour vous informer ou vous faire accompagner dans vos démarches :

Pacte Territorial pour l'Emploi, Dracénie, Artuby-Verdon et Haut-Var

Tel : 04 94 50 12 60

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUE

Je souhaite me rendre à l'étranger,

dans un pays non membre de l'Union européenne pour y passer des vacances en famille. Je dois renouveler mon passeport ainsi que celui de mes enfants. J'ai entendu dire que de nouveaux passeports allaient être mis en circulation.

De quoi s'agit-il ?

A partir du 4 juin, la France émettra de nouveaux passeports.

Il s'agit de passeports biométriques qui seront produits selon un même modèle dans tous les pays européens. Ils comporteront notamment une petite puce sécurisée dans laquelle seront enregistrées les informations portées sur le document papier (nom, adresse, etc.) ainsi que votre photo et les empreintes digitales de deux de vos doigts.

Ce passeport peut être délivré à toute personne de nationalité française.

dans le composant électronique, il sera en réalité procédé au recueil de l'empreinte de huit doigts de tout demandeur de passeport. L'ensemble de ces données sera conservé par le ministère de l'intérieur pendant une durée de quinze ans, dans une base de données centralisée. Il s'agit de la première base centralisée de données biométriques à finalité administrative concernant les citoyens français.

**Les passeports délivrés jusqu'à présent n'étaient-ils pas déjà des passeports biométriques ?**

Les passeports actuels comportent déjà des composants électroniques dans lesquels sont enregistrés, notamment, la photographie du visage du titulaire. Mais, ce qui est nouveau c'est que ces composants contiendront dorénavant en plus les images numérisées de deux empreintes digitales.

Le demandeur ne peut pas s'opposer à la prise d'empreintes.

Y-a-t-il une procédure particulière pour les enfants ?

Le passeport biométrique étant délivré sans condition d'âge, vous pouvez naturellement solliciter la délivrance d'un passeport pour vos enfants. La durée de validité du passeport est de cinq ans pour les mineurs et de dix ans pour les majeurs. Seuls les enfants de 6 ans et plus devront donner leurs empreintes digitales pour être stockées dans la carte.

A quoi sert la collecte de mes empreintes digitales ? Puis-je m'y opposer ?

La collecte des empreintes digitales est une mesure qui a été adoptée afin de limiter les risques d'usurpation d'identité ou de falsification des passeports. Il faut préciser qu'au-delà des empreintes de 2 doigts qui seront enregistrés

**Concrètement, comment dois-je faire la demande de mon passeport ?**

De la même manière qu'avant, vous devez constituer un dossier en mairie et fournir un certain nombre de pièces à l'appui de votre demande. Vous devez, en particulier, attester de votre nationalité et de votre domicile.

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUE

Ce qui va changer, c'est que, à terme, on pourra vous prendre en photo directement en mairie.

En cas d'urgence, est-il possible de se faire délivrer un passeport dans des délais raccourcis ?

Cette hypothèse est en effet prévue. A titre exceptionnel et pour des motifs de nécessité impérieuse ou d'urgence dûment justifiée, il peut être délivré des passeports temporaires d'une durée de validité d'un an.

Ils ne comportent pas de composant électronique.



Comment s'assurer de ce que les données collectées ne seront pas utilisées à d'autres fins comme par exemple l'utilisation des empreintes enregistrées dans la base centrale, à des fins d'enquête policière ?

C'est la mission de la CNIL que d'y veiller et elle sera très vigilante vis-à-vis des conditions de conservation et d'utilisation des informations contenues dans le fichier, à commencer par les données biométriques.

(Source <http://www.cnil.fr>—Les droits de reproduction sont réservés et strictement limités.)

PASSEPORTS BIOMETRIQUES

A compter du 4 juin 2009, les passeports biométriques seront délivrés sur l'ensemble du territoire national par les mairies équipées du dispositif adéquat, quel que soit le domicile du demandeur.

Pour TRIGANCE la mairie la plus proche est :

- COMPS-SUR-ARTUBY,

sinon

- DRAGUIGNAN,
- FAYENCE,
- FREJUS,
- LE LUC
- SAINT RAPHAEL

Pour la Mairie de Comps. :

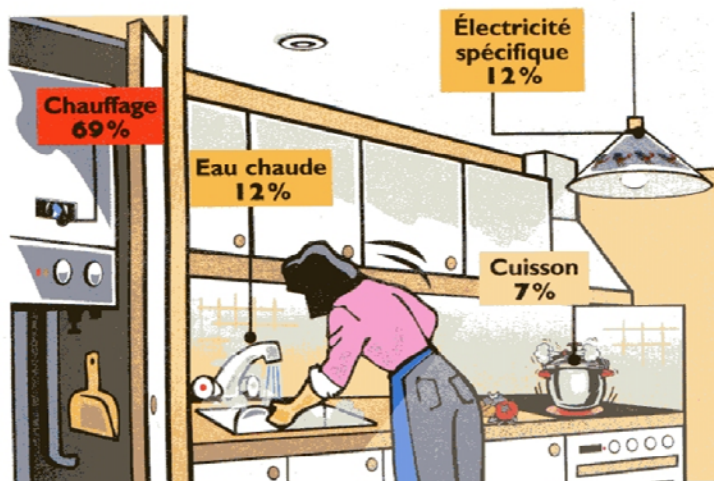
Les demandes seront reçues le mercredi uniquement de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. Les demandeurs devront d'abord passer à la Mairie de Trigance pour vérifier les pièces de leur dossier.

E C O N O M I E D ' E N E R G I E

La gestion de l'énergie et la lutte contre le changement climatique sont une préoccupation mondiale. En témoignent l'épuisement des ressources, l'impact de nos modes de production et de consommation sur les milieux et le changement climatique (hausse probable des températures de 1,8° à 6,4° d'ici la fin du siècle selon différents scénarios évoqués par les experts du climat). Cette urgence implique notre responsabilité collective pour l'avenir de la planète. Il est aujourd'hui possible d'agir pour modifier cette perspective, en agissant au quotidien.

**Poste énergie / ménage
(moyenne de 2,4 personnes) :**

- **14 000 KWh / an**
- **2400 € / an**
- **7,5 % du budget**



Consommation d'énergie dans les résidences principales

Source : CEREN, Les chiffres clés du bâtiment, Édition 2002, ADEME.

On peut à ce titre mettre en œuvre la démarche « Négawatt » (conçue par l'association du même nom, et reconnue par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), qui vise à mieux consommer notre énergie au lieu d'en produire plus. Les « Négawatts » représentant l'énergie non consommée grâce à un usage plus sobre et plus efficace de l'énergie, en intervenant sur trois niveaux, repris ici sur quelques exemples.

On peut d'abord



travailler sur la « sobriété énergétique », c'est à dire sur nos comportements individuels pour supprimer les gaspillages (ex. éclairer que ce dont on a besoin ; supprimer les veilles de nos équipements ; optimiser nos transports ; ...). On peut déjà à ce niveau alléger notre facture énergétique, jusqu'à environ 20 % de notre budget énergie. On peut ensuite améliorer « l'efficacité énergétique » de nos bâtiments, moyens de transport, équipements de la maison, par des investissements plus judicieux et rentable, souvent à moyen terme, sur leur coût de fonctionnement (isolation de nos maisons ; équipement en lampes basses consommation ; achat d'une voiture plus économe et moins polluante...).

Ainsi, pour élever la température de l'air d'un logement de 1°C (déjà chauffé à 19 °), il faut dépenser 7 % d'énergie en plus si celui-ci est pas isolé.... Une fois ces types d'interventions réalisés on peut alors se

Un exemple de consommation cachée : le téléviseur

- **Un téléviseur en marche durant 3 h (moyenne française)**
 - **→ 80 W x 3 = 240 Wh**
- **Conso durant le reste de la journée en mode veille (15 W) :**
 - **→ 80 W x 3 = 240 Wh**

E C O N O M I E D ' E N E R G I E

A titre d'exemple :**60 W de veille
permanente****→ 65 € / an**

tourner vers les énergies renouvelables, par définition inépuisables, décentralisées et à faible impact sur notre environnement (Solaire ; bois ; géothermie). On diminuera notre facture énergétique et nos émissions de gaz à effet de serre, avec pour la majorité des équipements des aides existantes au niveau de l'état et de la région (crédit d'impôt ; TVA réduite ; subventions sur les équipements).

Afin de mieux s'informer sur ces approches nouvelles de l'énergie et de lutte contre le changement climatique, il existe aujourd'hui des « Espaces Info Energie » qui informent et conseillent gratuitement sur la maîtrise de l'énergie et les aides publiques disponibles.

Appareils	Consommation en mode veille
Téléviseur	3 à 20 W
Magnétoscope	6 à 15 W
Décodeur Canal +	20 à 25 W
Décodeur satellite	20 à 25 W
Lecteur CD	0 à 21 W
Ordinateur	0 à 4 W
Imprimante	0 à 3 W
Radio-réveil	1 à 3 W
Poste de radio	0 à 2 W
Chargeur d'accumulateurs vide	1 à 2 W
Téléphone sans fil	2 à 5 W
Système d'alarme	10 à 15 W
Répondeur téléphonique	1 à 3 W
Fax	10 à 20 W
Photocopieur	20 à 25 W
Lampe halogène	0 à 10 W
Horloge four à micro-ondes	2 à 4 W
Horloge de cuisine électrique	0 à 4 W
Machine à Café	2 à 4 W
Brosse à dent électrique	1 à 2 W

Dominique IMBURGIA

Chargé de projet Energie au PNRV

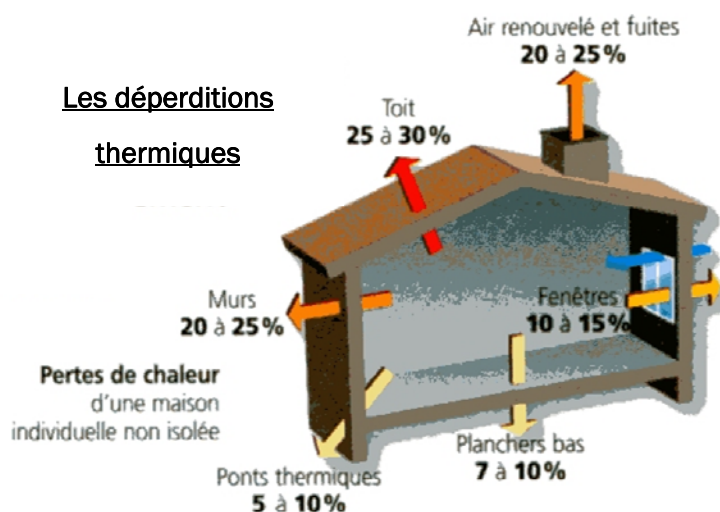
La commune de Trigrance dépend de
celui de Le Luc :

Espaces Info Energie

04 94 55 70 49

www.maures-energies.orgcontact@maures-energies.org

Les déperditions thermiques



PROGRAMME 21 È M E E T E T H E A T R A L

Vendredi 10 Juillet à 21h

L' ASSEMBLÉE DES FEMMES *D'Aristophane*

Place Giraud - Dîner spectacle - Réservation obligatoire - Amenez vos couverts

Place GIRAUD

30€/pers.

L'assemblée des femmes d'ARISTOPHANE, fut représentée pour la première fois, en 392 avant J-C soit , il y a 2400ans. Cette satire féroce et amusante des théories " Communistes" que certains philosophes prônaient déjà à cette époque, ARISTOPHANE, ne semble pas la prendre au sérieux. Sous la conduite de l'intrépide et éloquent PRAXAGORA, les femmes Athéniennes ont décidé de s'emparer du pouvoir, et établissent alors une nouvelle constitution qui a pour base la communauté des biens.

Communauté des biens, communauté des femmes, avec droit de priorité pour les plus laides et les plus vieilles... Voilà deux réformes essentielles dont les conséquences absurdes donnent lieu à des tableaux jubilatoires des plus animés



Vendredi 17 Juillet à 21h

CHRONIQUE DES JOURS ENTIERS ET DES NUITS ENTIÈRES *De Xavier DURRINGER*

La Sagne

Parce-que "ce n'est pas normal d'avoir tant de choses à dire, et de tout garder pour soit", Alors, ça dit. Oh, pas le temps de se raconter joliment, non. Ça parle comme ça sort, parfois brutal, parfois tendre sans le savoir, souvent maladroit... DE L'EXISTENCE EN TRANCHES...



Vendredi 24juillet à 21h

LES CHAISES *D'Eugène IONESCO*

La Sagne

"Le thème de la pièce n'est pas le message, ni les échecs dans la vie, ni le désastre moral des vieux, mais bien LES CHAISES, c'est à dire l'ABSENCE, l'absence de l'Empereur, de Dieu, de matière, l'irréalité du monde, le vide métaphysique. Sur le thème du RIEN, la drôlerie, l'humour, et l'humanité de IONESCO, empêche cette farce de sombrer dans une dramatique étouffante.



Vendredi 31 juillet à 21h:

L'ILLUSION COMIQUE *De Pierre CORNEILLE*

La Sagne

Pridamant, riche bourgeois, recherche désespérément son fils CLINDOR, qu'il a chassé dix ans auparavant. Il consulte un magicien, Alcandre, qui lui révèle la vérité sur le départ de son fils, et par la suite, ses aventures: amours, duels, impostures et trahisons... Mais, ce que Pridamant voit se dérouler sous ses yeux, est-il le reflet de la réalité ou pure illusion ?

> "Voici un étrange monstre que je vous dédie, le premier acte n'est qu'un prologue, les trois suivant font une comédie imparfaite, le dernier, est une tragédie; et tout cela cousu ensemble, fait une comédie" Pierre Corneille.



Vendredi 7 Aout à 21h:

LA TEMPÊTE *De William SHAKESPEARE*

La Sagne

PROSPERO, ancien duc de Milan, évincé par son frère, trouve refuge et vit reclus avec sa fille, MIRAN-

PROGRAMME 21 ÈME ÉTÉ THEATRAL

DA, sur une île inconnue. Grâce à la magie que lui confèrent ses livres, il apprend à maîtriser les éléments et les créatures mystérieuses représentées par Ariel (esprit de l'air) et Caliban (la terre)
Romance, fable, récit initiatique, les personnages, entre rêve et illusions sont en perpétuelle évolution, et aidés par le parti-pris du masque, La Tempête, pièce baroque s'il en est, ouvre grande les portes de l'imaginaire et laisse libre court à une mise en scène délirante et débridée chère au travail du "Kronope".



Renseignements et réservations : 06 98 77 98 76

TARIF

Pièce unique : **16 €**

Sauf le vendredi 10 juillet (Dîner spectacle) **30 €** et -12 ans repas **14 €**

Abonnés 3 spectacles : **45 €**

Abonnées 5 spectacles : **65 €**

Ouverture du théâtre de Verdure à
20h30

Les spectacles débiteront à 21h

**Pensez à amener des vêtements
chauds, les nuits sont fraîches à
Trigance.**

Repas du Dîner spectacle :

Daube à la Provençale

Pommes vapeur

Salade de fruits frais

**21 ÉTÉ
Théâtral
TRIGANCE**

du 10 juillet au 7 Août 2009
Théâtre de Verdure de la Sagne à 21h

10 Juillet à 21h L'ASSEMBLÉE DES FEMMES
Aristophane Théâtre dans la Nuit "Amboise"
Dîner Spectacle Réservations obligatoires

**17 Juillet CHRONIQUES DES JOURS ENTIERS
ET DES NUITS ENTIÈRES** Xavier Durringer
Cie du terrain Vague "Villeneuve sur Lot"

24 Juillet LES CHAISES Eugène Ionesco
Cie Série illimitée "Nice"

31 Juillet L'ILLUSION COMIQUE Corneille
Cie Miranda "Nice"

7 Août LA TEMPÊTE William Shakespeare
Cie Théâtre du Kronope "Avignon"

Réservations Dîner Spectacle & Renseignements :
06 98 77 98 76 Tarif 16€ Gratuit moins de 12ans

Région PACA

TRIGANCE

14, 15 et 16 AOUT 2009

Fête de la St-Roch

LE P'TIT COLLOIS

Fromages de chèvres fermiers
Tapenades maison
Tél : 04 94 85 69 94

Au Risque d'Aimer

Meubles Décoration
Place du Vieux Lavoir
Tél : 04 94 85 68 08

MOULIN DE SOLEILS

PIZZERIA - RESTAURANT
Tél : 04 94 76 92 62
Email : moulin.soleils@wanadoo.fr

MOULIN DE SOLEILS

BISCUITERIE - BOULANGERIE
ARTISANALE
Stella AMOROS & Michel SCIPION
Tél : 04 94 85 66 17

CODDRETTO J.Paul

ARTISAN
Travail du cuir
Réalisation sur mesure
Tél : 04 94 76 91 23
Port : 06 72 39 08 68

Château de Trigrance

CHATEAUX HOTELS COLLECTION
Tél : 04 94 76 91 18
Direction : Famille THOMAS
Email : chateautrigrance@wanadoo.fr

LOU CAFOUCHO

RESTAURANT
BAR-SNACK
GÎTE
En bas du village D955
Tél : 04 94 76 92 08

Chez César

ÉPICERIE
Alimentation générale
Produits régionaux
Rue de l'Horloge
Tél Fax : 04 94 67 82 25

VENDREDI 14 AOUT 2009

8h - 18h

FÊTE DU TERROIR

Marché Paysan et Artisanal

Animation musicale des rues
Ballades en poney gratuites pour les enfants

11h30 -

15h00

"Les Rednechs"

Country-Rock Music

12h30

BARBECUE DU TERROIR

22h - 23h

BAL MUSETTE

21h30

GRAND BAL gratuit avec l'orchestre ESCALE DE NUIT

SAMEDI 15 AOUT 2009

10h30

MESSE à la chapelle ST JULIEN

11h - 19h

JEUX EN BOIS gratuits pour enfants

MANÈGE pour les tout petits

12h

APERITIF

sur la place Giraud offert par le Comité des Fêtes

15h30

CONCOURS DE BOULES à PETANQUE 3 x 3

Choisis - 230 € d'indemnités + FDP 10 € par équipe
Challenge Bar LE PICCOLO et Entreprise de Maçonnerie
RICHARD POTHIN - Tirage à 16h15

22h - 23h

BAL MUSETTE

23h

GRAND BAL gratuit avec l'orchestre CITIZEN'S

DIMANCHE 16 AOUT 2009

9h

CONCOURS DE BOULES à la PROVENCALE 2x2

choisis - 230 € d'indemnités + FDP 8 € par équipe
patronné par peintures STERMA et SPPP à Draguignan
Tirage à 9 h 45

10h30

MESSE à la Chapelle ST ROCH

11h

ANIMATION pour les enfants

15h

CONCOURS de SCRABBLE

15h30

CONCOURS DE BOULES à PETANQUE 2x2 choisis

150 € d'indemnités + FDP 6 € par équipe - Tirage à 16h15
patronné par le bar LE PICCOLO et
Entreprise de Maçonnerie GREGORY BERNARD

21h30

Charly BARAN chante SARDOU
Spectacle gratuit sur la place du village

L'ATELIER du CHIEN qui TOUSSE

Michel GIULIANO
Ferronnerie d'Art - Le Clôt
Tél : 06 08 34 10 44

L'ATELIER de CHRISTEL

Christel SCHLIERKAMP
Vannerie - La Sagne
Tél : 06 82 17 49 92

LE VIEIL AMANDIER

Hôtel ** - Logis de France
Pension - Piscine - Spa - Sauna
Tél : 04 94 76 92 92
http://levieilamandier@free.fr

Miel des Gorges du Verdon

Produits de la ruche
Claude & Michel BERNARD

L'estive

Bijoux - Mode cadeaux
Chantal MALLET
Rue du Puits
Tél : 06 71 11 56 67

BOULANGERIE BASTIANI M & P

Pain au levain cuit à l'ancienne - Four à bois
Tél : 04 94 76 91 75

Gîte d'étape de Fontaine-Basse

Renseignements réservations
Tél Fax : 04 94 85 68 36

LE PICCOLO Chez Mémé

BAR - SNACK - GLACES
Place Giraud
Tél : 04 94 85 69 09



Le comité se réserve le droit de modifier le programme et décline toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir pendant la durée de la fête. Le Maire : Bernard CLAP - Le Président : Michel BERNARD

C O U R R I E R D E S L E C T E U R S


Courrier reçu de M. Marc GELMAN

Au cours de la réunion de présentation des résultats du questionnaire le 9 mai dernier, il a été question, entre autres, de chasse, considérée en bloc comme une nuisance, et de culture (au sens non agricole), considérée comme un ingrédient indispensable au développement touristique et un besoin impérieux de la population locale.

Sans remonter très loin, il faut rappeler que la chasse était naguère une activité pratiquée par les paysans, comme moyen de subsistance complémentaire et pour protéger leurs cultures (agricoles) et leurs troupeaux. Elle faisait partie intégrante de leur vie, et s'appuyait sur une connaissance profonde du milieu.

Mais c'est une époque révolue.

Aujourd'hui, la chasse est un loisir essentiellement pratiqué par des citadins et qui, vu de l'extérieur ressemble à un bruyant défolement guerrier.

Il faudrait bien sûr distinguer entre des pratiques et des comportements très différents selon les chasseurs, car il y a un monde entre le chasseur solitaire à l'affût ou à l'approche, et une battue de 100 personnes, mais je voudrais simplement remarquer ici que cette chasse de loisir, avec les gros 4x4 sur les pistes, les coups de feu, les plombs qui volent au-dessus des sentiers, constitue une activité touristique comme d'autres. A côté des nuisances qu'elle apporte, elle génère aussi un flux financier dont profitent les communes qui en bénéficient.

Le touriste « normal », celui qui visite les galeries d'art et les boutiques, arpente les sentiers, admire le village et la région, celui dont-on souhaite qu'il vienne chaque année plus nombreux, apporte également son lot de nuisances : déchets sur les sentiers et dans les bois (plus nombreux que les cartouches), camping-car et chiottes sauvages en bordure de pistes, défilés de motos (plus bruyantes que les coups de feu de l'hiver), bateaux à moteur sur le lac de Castillon, surpopulation et pollution des Gorges, dégradation de la flore, etc.

Si le tourisme, bruyant et destructeur été comme hiver, constitue le seul axe du « développement » souhaité pour la région, pourquoi stigmatiser les chasseurs ?

Cette remarque faite, mon but n'est pas d'être l'avocat des chasseurs, mais de regretter l'absence d'intérêt concernant la « vraie vie » dans une commune rurale, ce qui conduit inexorablement et très rapidement (en termes de générations) à sa disparition.

En effet, ce qui fait vivre un territoire, c'est d'abord l'activité des agriculteurs, des éleveurs, des forestiers, des artisans et des commerçants qui y vivent et y travaillent tous les jours de l'année. C'est leur présence et leur travail qui permet de maintenir une population permanente, ainsi que les services publics et les commerces de base (école, agence postale, boulangerie, épicerie).

A moins de souhaiter pour la région un avenir de musée géologique hybridé avec un vaste parc d'attraction, qui s'anime frénétiquement pour la saison touristique, et retourne au désert ensuite, il faut préserver et aider cette vie rurale et ses acteurs.

Leurs conditions de vie et de travail devraient faire partie des préoccupations prioritaires des élus et habitants de Trigance, avant le programme des festivités culturelles de l'été.

Les innombrables vestiges de la vie des anciens rencontrés au cours de nos promenades (zones cultivées envahies par les plantes sauvages, murs de soutènement écroulés, maisons et bergeries en ruines, traces de fours à chaux,...) qui nous laissent admiratifs et songeurs devant le courage et la ténacité de ces gens dont deux générations à peine nous séparent, devraient également nous inciter à préserver et à aider la vie rurale actuelle, et à ne pas miser l'avenir de la région exclusivement sur un tourisme de parc d'attraction.

Je suis certain que les objectifs dignes d'intérêts, qu'il est possible d'aborder utilement au niveau local, ne manquent pas.

Les mieux placés pour en parler sont évidemment les gens directement concernés.

En vrac quelques propositions concrètes :

- Le changement de la méthode d'attribution par l'Armée de zones de pâture dans Canjuers aux éleveurs de la région.
- La catastrophe écologique subie par les abeilles et ses conséquences économiques pour les apiculteurs de la région.
- Les moyens de concilier une agriculture viable et la préservation du milieu, indispensable aux abeilles justement.
- Etc.

Marc GELMAN, habitant récent de Trigance

INFOS PRATIQUES

TÉLÉPHONES UTILES

SAMU : 15
 POMPIERS : 18

COMPS/ARTUBY

POMPIERS : 04 94 76 90 56
 GENDARMERIE : 04 98 10 69 05
 MEDECINS : 04 94 76 90 02
 MAIRIE : 04 94 50 24 00
 LA POSTE : 04 94 50 96 83
 POINT INFOS : 04 94 50 24 05

TRIGANCE

MAIRIE : 04 94 76 91 01
 AGENCE POSTALE : 04 94 85 66 13

ASSISTANTE SOCIALE
DU CANTON

Mme Agnès DAGUERRE
 Tel : 04 94 50 46 46 pour RDV

CLIC

Du lundi au vendredi de 9h à 17h
 06 26 54 27 89 ou 04 94 50 42 26.

MISSION LOCALE
DRACÉNIE VERDON

Bagnols pays de Fayence

chemin Collettes
 impasse Laugier
 83300 Draguignan

tel : **04.94.50.97.00**
 fax : **04.94.50.97.09**

Son rôle est d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés sur des points tels que :

- la formation
- l'emploi
- les prestations sociales

DIVERS

Décharge :

Demander la clef à la mairie ou à l'agence postale de Trigrance.

Encombrants :

Le jeudi par le SIVOM

MAIRIE DE TRIGANCE

Téléphone : 04 94 50 24 00

Courriel : mairie.de.trigrance@mcom.fr

Horaires d'accueil :**Lundi - mardi - jeudi - vendredi**

9h - 12h et 13h30 - 17h30

Mercredi

10h - 12h et 13h30 - 17h30

Fermé les vendredi

3 - 17 - 31 juillet, 14 et 28 août, 11 et 25 septembre,
 9 et 23 octobre, 6 et 20 novembre, 4 et 12 décembre

POUR NOUS ÉCRIRE

Courriel : ccas.lelien.trigrance@gmail.com

Adresse postale : CCAS
 Mairie de Trigrance
 Place St Michel
 83840 TRIGANCE

Si vous désirez recevoir par courriel le Lien Trigrançois, communiquez nous votre adresse courriel.